



1- Réforme des Territoires – Fusion des Communautés de Communes

Le préfet a rendu ses propositions pour la fusion des communautés de communes au niveau du département de la Marne et en ce qui nous concerne du Pays Vitryat. Pour notre secteur, la proposition résulte des discussions élaborées depuis le début de l'année. La proposition du projet de fusion serait la suivante :

- Communauté de communes de Champagne et Saulx (Vitry en Perthois),
- Communauté de communes de Saint Amand sur Fion,
- Communauté de communes des Côtes de Champagne (Vanault les Dames),
- Communauté de communes des 3 Rivières (Heiltz le Maurupt),
- 3 communes isolées rejoindraient ce nouvel espace : Couvrot, Merlaut, Vanault le Châtel.

Bien évidemment chaque commune devra valider ou non cette proposition.

La décision définitive interviendra et sera annoncée par le Préfet à la fin de l'année 2011.

Au regard des confrontations des différentes compétences de chaque communauté actuelle, il s'avère qu'elles sont pratiquement à l'identique. Il subsiste quelques différences au niveau de la fiscalité. Si ce



projet est validé, il appartiendra de tendre à une harmonisation.

2- Groupe scolaire

Où en sommes-nous ?

Par rapport au terrain, la commune d'Heiltz le Maurupt a acheté la parcelle, elle la rétrocèdera pour l'Euro symbolique à la communauté de communes des 3 rivières dès le dépôt puis l'obtention du permis de construire.

Celui-ci est conditionné par le résultat des fouilles archéologiques faites sur le site et par les conclusions du PLU (Plan Local d'Urbanisme) mis en œuvre par la commune d'Heiltz le Maurupt.

Pour ce qui est des futurs travaux, la communauté de communes a lancé un appel d'offre pour assistance à maître d'ou-



vrage. Nous avons reçu 7 candidatures. La société AS-CISTE de Tinquex a été retenue. Un comité de pilotage composé de Mr Ouriet (Président), de Mr Sallès et Mr Lamarthée (Vice-Présidents), de Mme Hette (Directrice école maternelle) de Mme Hermand (Directrice école primaire), de Mme Jacquilot (secrétaire de la Communauté de communes) s'est mise au travail avec Mr Anne (Programmeur de la société AS-CISTE). Trois réunions sont

programmées jusque fin juin. Celles-ci consistent à apporter nos points de vue suite aux propositions faites par Mr Anne et donc à affiner le projet. La validation de ce dernier conduira à la recherche de 3 architectes (un seul sera retenu mais 3 seront rémunérés selon les dispositions de la loi), nous ne retiendrons qu'un projet.

Pour ce qui est du financement, dans une période difficile au niveau des finances publiques, il conviendra d'élaborer un projet qui allie le rapport qualité/prix. Nous aurons des financements du département, de la région via ADEVA, des réserves parlementaires voire d'autres. Rappel : la commune d'Heiltz le Maurupt participera à un fond de concours de l'ordre de 450 000 Euros maximum. Dans un tel projet, il faut garder raison dans l'échéancier, le projet avance à son rythme. En outre, il conviendra également de prévoir un aménagement spécifique à l'entrée du village afin de sécuriser l'accueil des enfants, des parents et des différents véhicules. La sécurité de tous sera au cœur de nos réflexions.

3- Spectacle dans les villages environnants

Quelques dates à retenir :

5 août à Jussecourt-Minecourt : La natür c'est bonhür

14 août à Bettancourt la Longue : La chapiteau de la famille Zygote

17 septembre au Buisson : Tout le monde peut en cacher un autre.

Ces spectacles sont gratuits et sont soutenus financièrement en partie par la Communauté de Communes des 3 Rivières.

4- Opération dictionnaires

Cette année, chaque commune ayant des enfants scolarisés en CM2 à l'école d'Heiltz le Maurupt, offrira un dictionnaire. 5 élèves d'Heiltz le Maurupt seront concernés : Chaffaut Baptiste, Chesnel Baptiste, Etiennot Rémy, Mairesse Marion et Varnier Maëva. Cette remise se fera à la fin de l'année scolaire. Que cet outil pédagogique jalonne de réussite la scolarité au collège de ces 5 jeunes.